

Rapport de gestion
Conseil d'administration
du 13 mars 2020

Introduction :	2
Faits marquants qui ont des répercussions sur les données budgétaires entre 2018 et 2019.	2
1- Tableau des Autorisations budgétaires	3
1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2019) :	6
1-2 Exécution de la Masse Salariale.	8
1-3 Exécution des Enveloppe de recettes :	12
1-4 Exécution des autorisations d'engagement :	13
1-5 Exécution des crédits de paiement :	14
2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)	18
2-1 Recettes par origine	18
2-2 Dépenses par destination	22
3 - Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)	23
3 – 1 Equilibre financier réalisé	23
3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)	24
4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire	25
5- Situation patrimoniale	27
6 - Eléments de conclusion	30

Introduction :

L'application du décret GBCP au 01 janvier 2016 au niveau national et à partir du 01 janvier 2017 dans notre progiciel de gestion, nous permet à présent de vous présenter des évolutions à 3 ans des données inscrites dans les comptabilités.

Le compte financier est l'occasion de tirer un bilan sur les pratiques et les conséquences des choix organisationnels de l'ordonnateur.

Les points d'amélioration qui ont porté leur fruit sur 2019 et ceux à travailler en 2020 seront mentionnés.

Pour notre tutelle, des taux d'exécution élevés adossés à des équilibres budgétaires et comptables respectés sont autant de signaux de la qualité de notre gestion et de nos prévisions.

En 2017, nous avons détaillé les deux notions de comptabilité budgétaire et comptable, en 2018 nous avons davantage insisté sur la notion d'autorisation d'engagement (AE), pour enfin en 2019 ajouter la notion de crédits de paiement (CP). Il convient de garder à l'esprit toutes les règles de gestion des trois principaux objets de gestion et également des impacts en comptabilité générale, de façon à garantir nos prévisions à venir.

Pour rappel, définition des trois principaux objets de gestion :

AE = Autorisation d'Engagement. Limite supérieure des enveloppes que le Conseil d'Administration s'autorise à engager. Elles sont consommées par les engagements juridiques (Acte contractuel dont le montant est ferme avec un tiers défini sur une durée précise).

CP = Crédit de paiement. Ils correspondent au montant des décaissements générés par les autorisations d'engagements.

RE = Recettes encaissées. Elles se traduisent par le montant des recettes encaissées et rapprochées du titre de recettes saisies.

Faits marquants qui ont des répercussions sur les données budgétaires entre 2018 et 2019.

- Récupération de la TVA
- Déploiement du dispositif Contribution de Vie Etudiante et de Campus
- Perception du premier versement dans le cadre du PIA3 NCU LCER, lancement des premières opérations de recrutement de contractuels et mise en place des COPIL et groupes de travail générant des frais de missions.
- En raison de l'avis défavorable des bâtiments sur deux opérations à l'IUT de Lens, les AE n'ont pas été consommées en 2019.
- Il en est de même pour les travaux d'extension au LSEE suite à des appels d'offres infructueux.

1- Tableau des Autorisations budgétaires

Les reports pris en considération dans ce point concernent les AE et les CP relatifs aux projets pluriannuels. Et non les crédits de paiement prévisionnels découlant des services faits attestés en date du 31/12/2019.

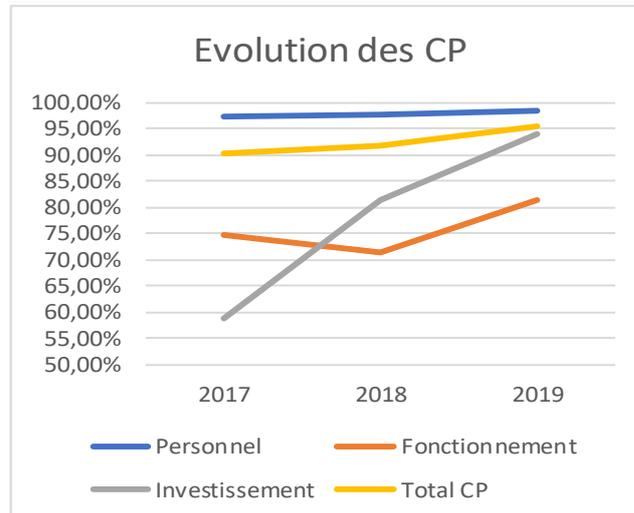
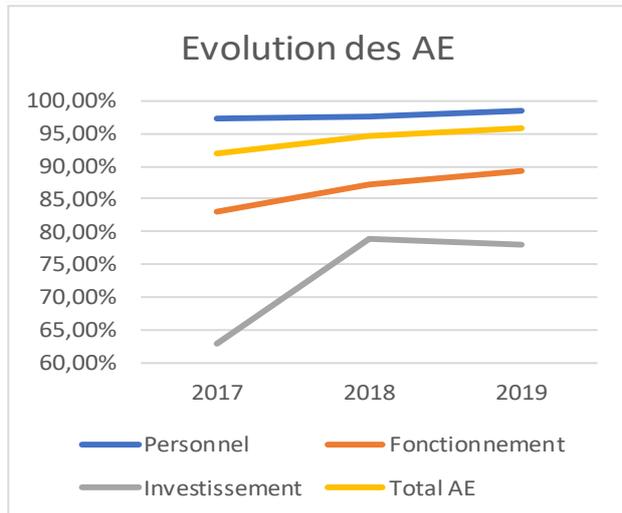
Tableau 2
Autorisations budgétaires avant report

Dépenses							RE			
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP			Réalisé 2018	Budget 2019 après BR2	Réalisé 2019	
	Réalisé 2018	Budget 2019 après BR2	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Budget 2019 après BR2	Réalisé 2019				
Personnel	76 685 395 €	78 928 199 €	77 794 432 €	76 682 761 €	78 928 199 €	77 796 072 €	96 560 597 €	98 376 434 €	98 306 414 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	23 182 727 €		23 502 760 €	23 182 727 €		23 502 760 €	84 511 830 €	84 883 524 €	84 945 433 €	Subvention pour charges de service public
							54 600 €	98 076 €	221 759 €	Autres financements de l'Etat
							102 316 €	694 515 €	807 245 €	Fiscalité affectée
							3 568 642 €	3 470 737 €	3 776 697 €	Autres financements publics
Fonctionnement	13 740 211 €	15 514 498 €	13 832 377 €	12 694 385 €	16 708 055 €	13 575 884 €	8 323 209 €	9 229 582 €	8 555 281 €	Recettes propres
							0 €	328 318 €	328 318 €	Recettes fléchées
							0 €	0 €	0 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	5 707 765 €	5 487 867 €	4 279 505 €	6 359 096 €	4 378 329 €	4 116 133 €	0 €	328 318 €	328 318 €	Autres financements publics fléchés
							0 €	0 €	0 €	Recettes propres fléchées
Enveloppe 'Contrats de Recherche'										
	Réalisé 2018	get 2019 après	Réalisé 2019	Réalisé 2018	get 2019 après	Réalisé 2019				
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	96 133 371 €	99 930 564 €	95 906 313 €	95 736 242 €	100 014 583 €	95 488 088 €	96 560 597 €	98 704 752 €	98 634 732 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire réalisé 2019 (excédent)						3 146 644 €	0 €		Solde budgétaire réalisé (déficit)	

Taux d'exécution 2019 avant les reports :

Objet de gestion	AE		
	2017	2018	2019
Personnel	97,22%	97,65%	98,56%
Fonctionnement	83,15%	87,32%	89,16%
Investissement	62,74%	78,90%	77,98%
Total AE	91,90%	94,71%	95,97%

Objet de gestion	CP		
	2017	2018	2019
Personnel	97,22%	97,65%	98,56%
Fonctionnement	74,83%	71,37%	81,25%
Investissement	58,74%	81,57%	94,01%
Total CP	90,38%	91,96%	95,47%



Le 22 janvier 2019, l'AIFE (Agence pour Informatique Financière de l'Etat) précisait que les taux d'exécution ne devaient pas être inférieurs à 90%. A l'Université d'Artois, ce taux est nettement supérieur pour les AE et les RE après report.

Si on se base sur les taux de réalisation, on constate une amélioration sur toutes les enveloppes. Cependant, malgré un taux de consommation supérieur à 90% des enveloppes de personnel en AE et

CP, de l'enveloppe d'investissement en CP, il reste des marges de progrès à réaliser au niveau des dépenses fonctionnement en AE et CP mais surtout sur le volet investissement en AE.

Objet de gestion	RE		
	2017	2018	2019
Recette	96,42%	98,73%	99,92%



On constate une amélioration constante de nos prévisions de RE.

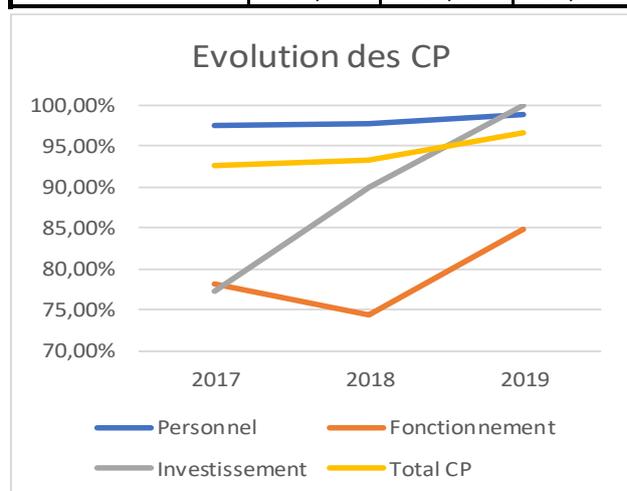
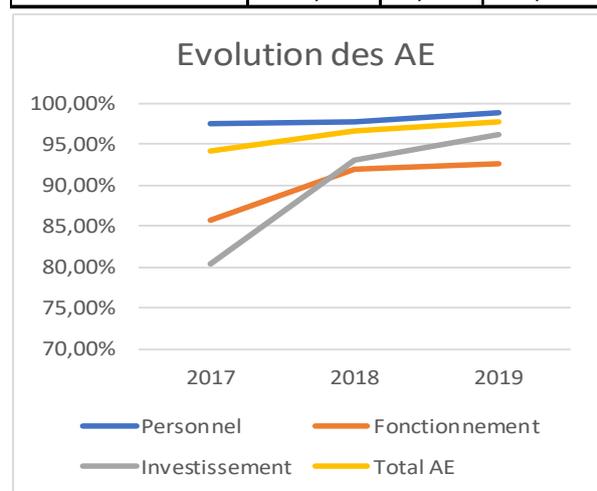
Taux d'exécution 2019 après les reports :

Tableau 2
Autorisations budgétaires après report des opérations pluriannuelles

Dépenses							RE			
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP			Réalisé 2018	Budget 2019 après BR2	Réalisé 2018	
	Réalisé 2018	Budget 2019 après BR2	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Budget 2019 après BR2	Réalisé 2019				
Personnel	76 685 395 €	78 744 393 €	77 794 432 €	76 682 761 €	78 744 393 €	77 796 072 €	96 560 597 €	0 €	98 306 414 €	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	23 162 727 €		23 502 760 €	23 162 727 €		23 502 760 €	84 511 830 €		84 945 433 €	Subvention pour charges de service public
							54 600 €		221 759 €	Autres financements de l'Etat
							102 316 €		807 245 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement	13 740 211 €	14 926 234 €	13 832 377 €	12 694 385 €	16 009 718 €	13 575 884 €	3 568 642 €		3 776 697 €	Autres financements publics
							8 323 209 €		8 555 281 €	Recettes propres
							0 €	0 €	328 318 €	Recettes fléchées
							0 €	0 €	0 €	Financements de l'Etat fléchés
							0 €	0 €	328 318 €	Autres financements publics fléchés
							0 €	0 €	0 €	Recettes propres fléchées
Investissement	5 707 765 €	4 444 947 €	4 279 505 €	6 359 096 €	4 116 133 €	4 116 133 €				
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2018	Budget 2019 après	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Budget 2019 après	Réalisé 2019				
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
dont contributions employeur au CAS Pension	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	96 133 371 €	98 115 575 €	95 906 313 €	95 736 242 €	98 870 244 €	95 488 088 €	96 560 597 €	0 €	98 634 732 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire réalisé 2018 (excédent)						3 146 644 €	0 €		Solde budgétaire 2018 (déficit)	

Objet de gestion	AE		
	2017	2018	2019
Personnel	97,50%	97,78%	98,79%
Fonctionnement	85,69%	92,00%	92,67%
Investissement	80,28%	93,01%	96,28%
Total AE	94,18%	96,61%	97,75%

Objet de gestion	CP		
	2017	2018	2019
Personnel	97,50%	97,78%	98,80%
Fonctionnement	78,26%	74,42%	84,80%
Investissement	77,22%	89,99%	100,00%
Total CP	92,72%	93,35%	96,58%



Dans son article 66, le Décret GBCP définit la notion de programmation, qui "a pour objet de mettre en adéquation l'activité prévisionnelle des services avec les crédits et les emplois notifiés et attendus. Cette programmation est accompagnée d'une prévision des principaux actes de gestion de l'année ». Les ESR ont la possibilité de réaliser un budget rectificatif en décembre soumis au vote du Conseil d'Administration, afin de déprogrammer les crédits et emplois initialement prévus. Mais cette déprogrammation fausserait les taux d'exécution de l'exercice en cours. En outre, elle nécessiterait de mobiliser l'ensemble des ordonnateurs pour lesquels la priorité en fin d'année consiste à finaliser les flux en cours, et amorcer tous les flux de fin d'exercice. Dans un souci de transparence, les ratios avant et après report sont présentés au Conseil d'Administration, afin de montrer l'impact statistique de ces reprogrammations.

1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2019) :

Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la GBCP

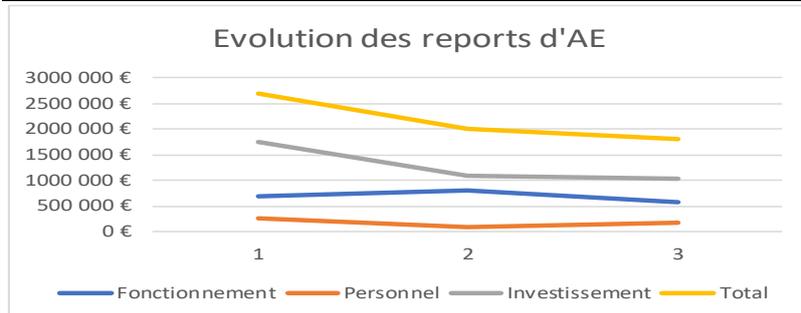
Art. 184. – Les crédits de paiement non consommés en fin d'exercice peuvent être reportés, sur décision de l'organe délibérant, dans la limite des dépenses pour lesquelles le service fait a été certifié au cours de l'exercice, et dont le paiement n'est pas intervenu.

Cette décision fait l'objet d'un budget rectificatif.

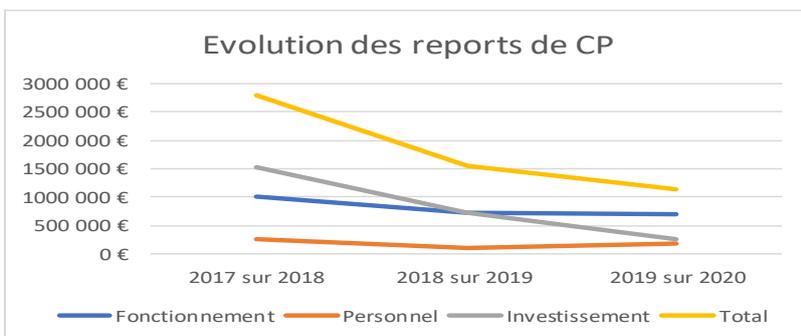
Art. 185. – Au vu des justifications produites devant lui, l'organe délibérant peut, après avis du contrôleur budgétaire, décider de reporter les autorisations d'engagement et les crédits de paiement autres que ceux mentionnés à l'article 184, non consommés à la fin d'un exercice. Cette décision fait l'objet d'un budget rectificatif.

L'analyse des reports s'avère primordiale pour comprendre à quelle hauteur la déprogrammation (année « n ») et la reprogrammation (année « n+1 ») peuvent impacter les taux d'exécution du budget. Ces reports seront proposés au vote du Conseil d'Administration lors du premier BR de 2020. L'établissement a fait le choix de ne pas reporter la partie des recettes (tout en l'inscrivant dans le BI 2020), mais de privilégier les dépenses.

Objet de gestion	Report AE pluriannuelle		
	2017 sur 2018	2018 sur 2019	2019 sur 2020
Montant des reports			
Fonctionnement	691 755 €	807 923 €	588 264 €
Personnel	247 451 €	102 297 €	183 806 €
Investissement	1 763 795 €	1 096 826 €	1 042 920 €
Total	2 703 001 €	2 007 046 €	1 814 989 €



Objet de gestion	Report CP pluriannuelle		
	2017 sur 2018	2018 sur 2019	2019 sur 2020
Montant des reports			
Fonctionnement	1 017 303 €	729 342 €	698 337 €
Personnel	247 452 €	102 297 €	183 806 €
Investissement	1 514 705 €	729 351 €	262 197 €
Total	2 779 460 €	1 560 990 €	1 144 339 €



Une analyse détaillée des autorisations d'engagement et des crédits de paiement reportés permet d'en connaître l'origine.

Composante	AE			CP		
	Fonctionnement	Investissement	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Personnel
Construction						
Aménagement DSI	0,00 €	164 814,50 €	0,00 €	0,00 €	15 194,58 €	0,00 €
Espaces convivialité	2 955,80 €	0,00 €	0,00 €	2 955,80 €	0,00 €	0,00 €
Extension IUT de Lens	0,00 €	125 189,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Extension LSEE FSA Béthune	0,00 €	76 641,65 €	0,00 €	0,00 €	96 047,42 €	0,00 €
Facades IUT de Lens	0,00 €	56 174,80 €	0,00 €	920,00 €	31 966,80 €	0,00 €
Mise en accessibilité	73 811,79 €	324 341,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PIA3 Aménagement salles visio et restauration	0,00 €	214 200,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €
Réfection vitraux lens	10 339,40 €	0,00 €	0,00 €	110 339,40 €	0,00 €	0,00 €
Sous total	87 106,99 €	961 361,68 €	0,00 €	114 215,20 €	163 208,80 €	0,00 €
Hors recherche						
Relations internationales	22 816,58 €	643,08 €	31 674,73 €	44 980,81 €	643,08 €	31 674,73 €
Bibliothèque universitaire	0,00 €	0,00 €	7 066,57 €	0,00 €	0,00 €	7 066,57 €
Service santé et vie étudiante	314,11 €	516,44 €	30 689,58 €	0,00 €	0,00 €	30 689,58 €
Chaire Jean Monnet	1 747,13 €	0,00 €	0,00 €	2 030,48 €	0,00 €	0,00 €
Cap avenir	3 247,15 €	0,00 €	220,03 €	7 394,80 €	0,00 €	220,03 €
PIA3 NCU LCER missions	6 206,69 €	0,00 €	0,00 €	6 524,57 €	0,00 €	0,00 €
Loi ORE	23 611,00 €	0,00 €	7 159,90 €	23 611,00 €	0,00 €	7 159,90 €
UFR de Langues	1 471,81 €	0,00 €	0,00 €	1 471,81 €	0,00 €	0,00 €
DSI	0,00 €	40 700,00 €	11 007,40 €	0,00 €	40 680,00 €	11 007,40 €
DRH	0,00 €	0,00 €	27 546,73 €	0,00 €	0,00 €	27 546,73 €
Sous total	59 414,47 €	41 859,52 €	115 364,94 €	86 013,47 €	41 323,08 €	115 364,94 €
Recherche						
Doctorant	0,00 €	0,00 €	1 314,39 €	0,00 €	0,00 €	1 314,39 €
OCS	9 594,00 €	0,00 €	0,00 €	9 594,00 €	0,00 €	0,00 €
Preciput	1 619,00 €	0,00 €	0,00 €	1 619,00 €	0,00 €	0,00 €
Institut Charles Viollette	12 189,70 €	13,26 €	11 578,73 €	12 890,80 €	13,26 €	11 578,73 €
CRIL	7 887,21 €	0,00 €	9,97 €	7 887,21 €	0,00 €	9,97 €
IUT	11 535,29 €	0,00 €	0,00 €	12 103,39 €	0,00 €	0,00 €
LGCGE	176 151,27 €	35 745,49 €	30 788,71 €	180 932,45 €	10 113,17 €	30 788,71 €
LEM	2 103,42 €	3 000,00 €	0,00 €	2 175,05 €	0,00 €	0,00 €
LBHE	116 140,44 €	0,00 €	80,71 €	148 579,82 €	0,00 €	80,71 €
LG2A	859,61 €	0,00 €	189,11 €	859,61 €	0,00 €	189,11 €
LML	27 948,14 €	0,00 €	4 000,00 €	29 567,28 €	0,00 €	4 000,00 €
LSEE	45 044,33 €	2,36 €	6 180,26 €	55 620,06 €	14 515,80 €	6 180,26 €
RECIFES	171,44 €	0,00 €	3 360,00 €	1 013,20 €	0,00 €	3 360,00 €
SHERPAS	5 524,23 €	0,00 €	2 398,16 €	7 068,64 €	0,00 €	2 398,16 €
TEXTES & CULTURES	2 541,47 €	937,43 €	5 852,63 €	4 547,82 €	973,43 €	5 852,63 €
UCCS	22 432,82 €	0,00 €	2 687,89 €	23 650,10 €	32 049,00 €	2 687,89 €
Sous total	441 742,37 €	39 698,54 €	68 440,56 €	498 108,43 €	57 664,66 €	68 440,56 €
Somme	588 263,83 €	1 042 919,74 €	183 805,50 €	698 337,10 €	262 196,54 €	183 805,50 €
Total par objet de gestion		1 814 989,07 €			1 144 339,14 €	

On constate une nette amélioration des reports sur les projets pluriannuels. Les dispositifs mis en place en 2019 coordonnés par la DGS et déployés par la DRH et la DAF ont porté leurs fruits.

Il est constaté une baisse des reports d'AE à hauteur de 192 057 € et de CP à hauteur de 416 651 €.

Le travail doit être poursuivi pour permettre d'appréhender l'avenir le plus sereinement possible. L'enjeu n'est pas seulement de justifier d'un taux de prévision supérieur à celui fixé par l'Etat, mais avant tout de permettre un rattachement le plus précis possible des prestations ou de l'achat des biens aux exercices de réalisation. On peut ainsi dégager des marges de manœuvre permettant de se projeter dans le cadre du SPSI, de la politique d'achats et des campagnes d'emplois.

1-2 Exécution de la Masse Salariale.

AUTORISATIONS D'EMPLOIS

Tableau 1 - EPSCP
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT				(A)		(B)		(C) = (A) + (B)	
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat en ETPT		Emplois financés hors SCSP en ETPT		Global		
			Budget voté	Réalisé	Budget voté	Réalisé	Budget voté	Réalisé	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	466,13	466,13			466	466	
		CDI	2,00	2,00			2,00	2,00	
	Non permanents	CDD	88,31	88,72					
S/total EC			556,44	556,85			576,95	576,34	
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)							-	-	
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	368,64	368,29			368,64	368,29	
		CDI	16,71	18,67	4,50	4,17	21,21	22,84	
	Non permanents	CDD	47,19	43,39	37,00	36,91	84,19	80,30	
S/total Biatss			432,54	430,35	41,50	41,08	474,04	471,43	
Totaux			988,98	987,20	62,01	60,57	1 050,99	1 047,77	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 114						

Le taux d'exécution de la consommation des emplois sous plafond d'Etat est de 99,72%. Les décalages s'expliquent par des variations non-significatives :

S'agissant des contractuels enseignants, le dépassement est lié aux nouveaux moyens au titre de la loi ORE.

Pour les personnels Biatss : 2 détachements de titulaires à partir d'octobre non prévus au budget et des changements de quotité de travail par rapport à la prévision. De nouveaux CDI non prévus au budget. La diminution des contractuels en CDD est liée à la signature de 2 CDI et une utilisation des moyens de remplacement inférieure à la prévision.

Le taux de consommation des emplois financés sur ressources propres est de 97,68%. La variation s'explique par un retard dans la contractualisation de projets de recherche et dans le recrutement de contrats doctoraux comportant un co-financement pour lequel la signature de convention n'est pas aboutie ainsi que le report sur 2020 du recrutement d'un enseignant en convention avec la Chine.

Comparaison de la consommation d'emplois entre 2018 et 2019

Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat en ETPT		Emplois financés hors SCSP en ETPT	
			Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	467,80	466,13		
		CDI	3,33	2,00	-	
	Non permanents	CDD	88,61	88,72	17,10	19,49
		S/total EC	559,74	556,85	17,10	19,49
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)						
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	370,94	368,29		
		CDI	18,05	18,67	4,39	4,17
	Non permanents	CDD	40,01	43,39	27,79	36,91
		S/total Biatss	429,00	430,35	32,18	41,08
Totaux			988,74	987,20	49,28	60,57

Plafond Etat

Enseignants :

Pour les titulaires, des départs à la retraite en 2018 ont laissé ces postes non consommés par des titulaires (8 mois en 2019) auxquelles s'ajoutent les mutations sortantes, démissions ou disponibilités 2019. Il s'agit également de l'impact année pleine des emplois restitués à l'INSPE.

Deux personnels en CDI ont réussi un concours en 2018.

Les postes de titulaires sont occupés par des contractuels jusqu'en août 2019. L'établissement a recruté des enseignants contractuels également dans le cadre de la loi ORE.

Biatss :

Comme chez les enseignants, des départs en retraite 2018 sont comblés par des contractuels sur quelques mois et toutes les mobilités 2019 en mutation ou en détachement ne sont pas remplacées par des titulaires d'où la hausse des contractuels sur l'année. Il faut ajouter le recrutement de contractuels en CDD dans le cadre de la loi ORE sur les parcours OUI-SI ou suite à l'accroissement des capacités d'accueil.

Plafond Ressources Propres

Côté enseignants, il y a davantage de contractuels doctorants avec des cofinancements en 2019.

En ce qui concerne les Biatss, l'année 2019 a vu augmenter le nombre de contrats de recherche. Ce chiffre est très variable d'une année sur l'autre et varie en fonction du développement de projets au sein de l'établissement (prévision 2020 50.23 ETPT). Enfin des recrutements de contractuels ont été financés sur le budget CVEC et le PIA3 NCU LCER.

DEPENSES DE PERSONNEL

SUIVI DE LA CONSOMMATION DU BUDGET 2019

ELEMENTS DE PAIE	AE/CP Budget 2019	AE/CP Réalisé 2019	Ecart
Rémunérations principales	37 263 735	36 986 529	-277 206
Rémunérations accessoires	9 220 050	8 751 925	-468 125
<i>dont Heures complémentaires</i>	<i>5 542 022</i>	<i>5 120 391</i>	<i>-421 631</i>
<i>dont primes et indemnités</i>	<i>3 315 190</i>	<i>3 311 656</i>	<i>-3 534</i>
Cotisations Pensions civiles	23 670 156	23 502 760	-167 396
Autres cotisations titulaires	5 778 807	5 696 062	-82 745
Cotisations non titulaires	2 707 789	2 568 021	-139 768
<i>dont cotisations Assedic</i>	<i>274 712</i>	<i>261 192</i>	<i>-13 520</i>
Prestations sociales	287 661	290 814	3 153
TOTAL	78 928 197	77 796 110	-1 132 087

Le taux d'exécution est de 98,88% sur SCSP et de 94,53% sur Ressources Propres (en amélioration par rapport à 2018 avec un taux de 88,34%). Ce résultat a été rendu possible grâce au travail conséquent de reprogrammation du prévisionnel effectué au BR2. Le travail coordonné par la DGS a été conduit par la DRH en lien avec les composantes et les laboratoires. Il a consisté à faire le point sur les contrats et les heures qui ne seront pas consommés dans l'année.

La masse salariale des contractuels est conforme au budget (non consommé 323 € sur rémunération principale).

Concernant les heures complémentaires, malgré un BR2 négatif de 596 408 €, on constate encore que le budget n'est consommé qu'à 92.4%, (78% en Formation continue, 99% en apprentissage, 90% sur les heures notifiées aux UFR et 82% pour les autres services). 153 725 €, soit 3 % du budget, correspondent à des heures de l'année universitaire 2018/2019 rattachées à l'exercice mais qui impacteront l'année budgétaire 2020 soit 20 000 € de plus que l'année précédente.

De même, malgré une déprogrammation de 3 200 heures de vacances étudiantes, le taux d'exécution du budget est de 88.2 %. Ce taux est en progrès au regard de 2018 (60%). Environ 20% des paiements sont des heures de l'année universitaire antérieure pour lequel le paiement s'étale jusqu'en octobre 2019. Il y a donc un travail à mener auprès des composantes pour améliorer cette situation, aussi bien pour les contractuels que pour l'équilibre budgétaire bien que ces éléments ne représentent que 1% du budget global de masse salariale.

ECARTS ENTRE REALISE BUDGETAIRE 2018 ET 2019

ELEMENTS DE PAIE	AE/CP 2018	AE/CP 2019	Ecarts
Rémunérations principales	36 224 036	36 986 529	762 492
Rémunérations accessoires	8 864 317	8 751 925	-112 392
<i>dont Heures complémentaires</i>	<i>5 084 204</i>	<i>5 120 391</i>	<i>36 188</i>
<i>dont primes et indemnités</i>	<i>3 420 842</i>	<i>3 311 656</i>	<i>-109 187</i>
Cotisations Pensions civiles	23 182 727	23 502 760	320 033
Autres cotisations titulaires	5 598 904	5 696 062	97 158
Cotisations non titulaires	2 496 325	2 568 021	71 696
<i>dont cotisations Assedic</i>	<i>296 164</i>	<i>261 192</i>	<i>-34 972</i>
Prestations sociales	316 952	290 814	-26 138
TOTAL	76 683 261	77 796 110	1 112 849

La variation de la rémunération principale entre 2018 et 2019 est liée à la PPCR pour 190 932 €.

Le GVT positif représente 353 980 € d'augmentation de la dépense en 2019.

Le nombre de contrats de recherche étant plus élevé en 2019, il en résulte 230 888 € de dépenses supplémentaires en 2019. Le nombre de recrutements de contractuels est aussi plus important sur le budget Etat, en moyens de remplacement des absences pour maladie-maternité et sur l'enveloppe loi ORE.

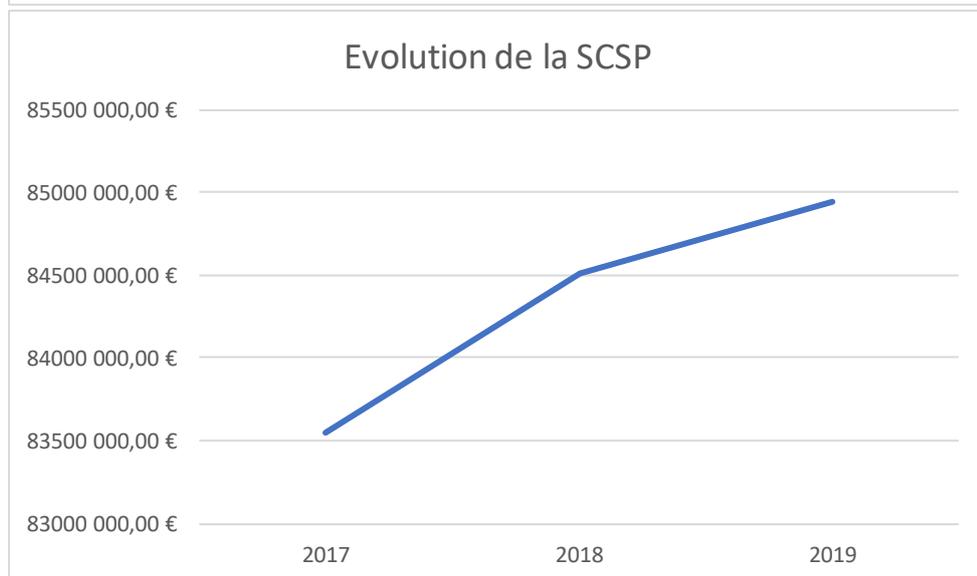
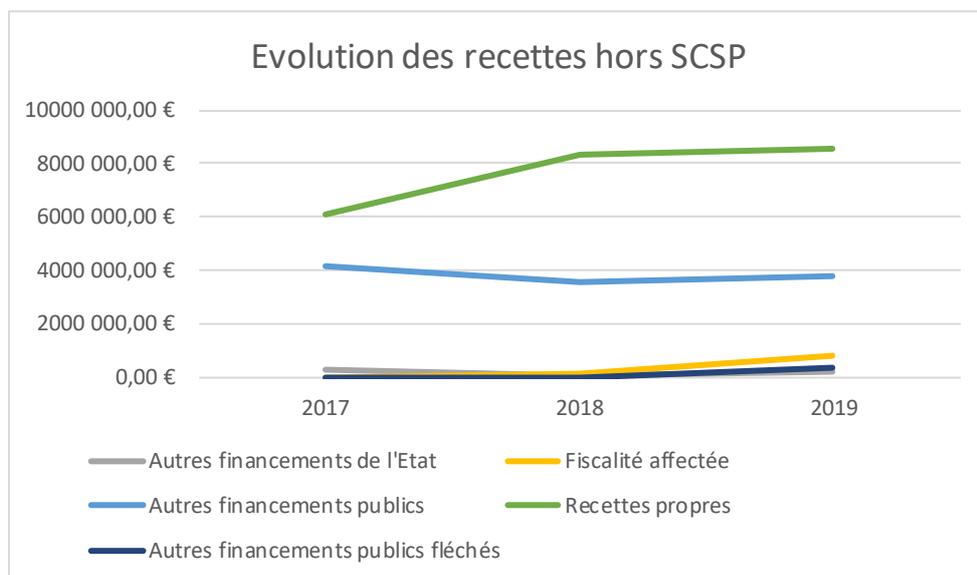
La loi ORE contribue également à l'augmentation des heures complémentaires.

La diminution des dépenses relatives aux primes et aux indemnités est liée au départ de personnels titulaires en 2019 (-4.32 ETPT entre 2018-2019) et d'une diminution de l'indemnité compensatrice CSG qui ne s'applique plus aux nouveaux contrats de non titulaires.

1-3 Exécution des Enveloppes de recettes :

Données comparatives de 2017 à 2019 :

Objet de gestion	RE		
	2017	2018	2019
Subvention pour charges de service public	83 547 223,00 €	84 511 830,00 €	84 945 433,00 €
Autres financements de l'Etat	262 465,13 €	54 600,00 €	221 758,70 €
Fiscalité affectée	0,00 €	102 315,50 €	807 244,58 €
Autres financements publics	4 128 028,28 €	3 568 642,29 €	3 776 696,54 €
Recettes propres	6 100 511,02 €	8 323 208,95 €	8 555 281,39 €
Autres financements publics fléchés	0,00 €	0,00 €	328 318,00 €
	94 038 227,43 €	96 560 596,74 €	98 634 732,21 €



On observe une augmentation des recettes hors SCSP depuis 2017, date du passage à la GBPC pour notre établissement. Ces dernières augmentent de 2 065 136 € entre 2018 et 2019.

Par ailleurs la SCSP augmente de 433 603 € notamment au titre de la PPCR 2019, de l'extension en année pleine du financement et des moyens nouveaux au titre de la loi ORE ainsi que le transfert à la COMUE de la masse salariale des non optant INSPE partis à la retraite.

Les crédits relatifs à la CVEC et au démarrage du PIA 3 NCU LCER impactent les RE à hauteur respective de + 807 245 € et + 328 318 €.

1-4 Exécution des autorisations d'engagement :

Analyse entre les montants prévisionnels avant report et le réalisé

Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	15 514 498 €	13 832 377 €	-1 682 121 €
Investissement	5 487 867 €	4 279 505 €	-1 208 362 €
Personnel	78 928 199 €	77 794 432 €	-1 133 767 €
			-4 024 250 €

Analyse entre les montants prévisionnels après report et le réalisé

Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	14 926 234 €	13 832 377 €	-1 093 857 €
Investissement	4 444 947 €	4 279 505 €	-165 442 €
Personnel	78 744 393 €	77 794 432 €	-949 961 €
			-2 209 261 €

Les prévisions relatives aux dépenses de fonctionnement sont à améliorer, même après le report des montants correspondant aux opérations pluriannuelles (588 264 €), il reste 1 093 857€ de prévisions non consommées dont :

- 234 246,02 € concernent les activités de recherche dont une opération significative suivie par l'IUT de Béthune qui n'a pu aboutir : 138 527,85 €.
- 52 222,72 € FCU
- 14 063,40 € IUT Lens
- 37 026,45 € IUT de Béthune
- 42 333,23 € pour les opérations de construction
- 107 521,68 € pour les dépenses de logistique
- 21 028,56 € DSI
- 28 818 € DRH
- 29 035,27 € RI
- 13 822,02 € Service étudiant
- 63 980,39 € SCD

S'agissant des enveloppes d'investissement, 961 361,68 € concernent des opérations de constructions reportées en 2020, auxquels s'ajoutent 39 698,54 € pour les laboratoires et 41 859,52 € pour des opérations pluriannuelles hors recherche. Enfin, 165 442 € représentent des projets relevant des composantes et services.

1-5 Exécution des crédits de paiement :

Analyse entre les montants prévisionnels avant report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	16 708 055 €	13 575 884 €	-3 132 171 €
Investissement	4 378 328 €	4 116 133 €	-262 196 €
Personnel	78 928 199 €	77 796 072 €	-1 132 127 €
			-4 526 494 €

Analyse entre les montants prévisionnels après report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	16 009 718 €	13 575 884 €	-2 433 834 €
Investissement	4 116 132 €	4 116 132 €	0 €
Personnel	78 744 393 €	77 796 072 €	-948 321 €
			-3 382 156 €

En fonctionnement, les prévisions de CP intégraient dès le BR1 la partie des factures non parvenues liées à des commandes amorcées en 2018. Même si leur consommation suit la même problématique que les prévisions d'AE, nous devons améliorer notre taux de consommation. Le réalisé en CP devrait être supérieur aux AE consommées en 2019. Or ce n'est pas le cas, nous pouvons en déduire que nous avons un montant d'AE conséquent au titre de 2019. La liste des bons de commandes non payés en date du 16/01/2020 et qui auront un impact sur 2021 et les années suivantes dépassent les 2 millions d'euros.

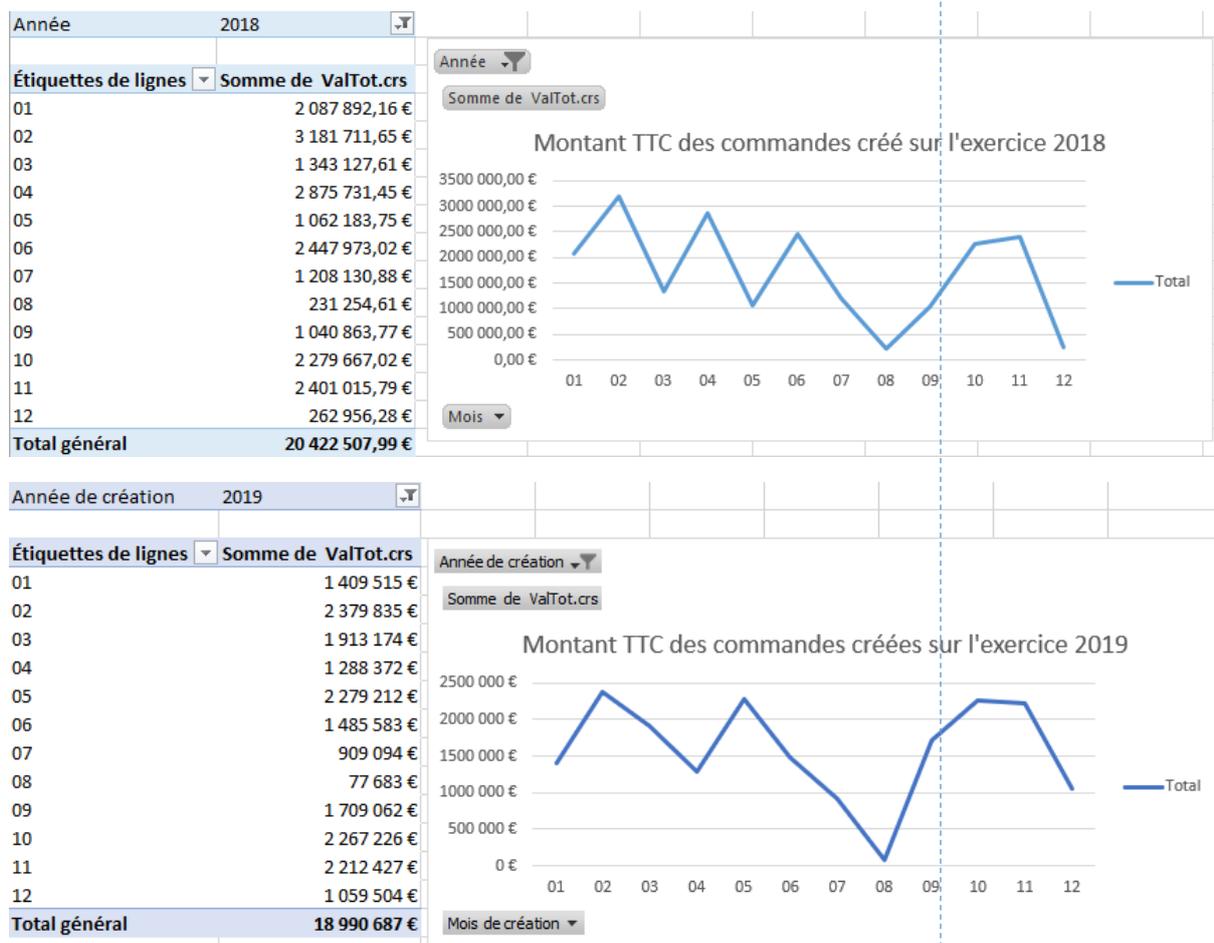
Les composantes les plus concernées par la non consommation des CP sont :

- 900 constructions : 47 574,16 €
- 900 logistiques : 451 299,47 €
- 900 direction informatique : 86 994,37 €
- 900 directions des études : 14 094,39 €
- 900 directions des ressources humaines : 65 038,92 €
- 900 relations internationales : 29 753,29 €
- 900 services étudiants : 27 169,49 €
- 922 facultés des sciences appliquées : 15 501,67 €
- 910 service commun de documentation : 131 504,59 €
- 925 IUT de Lens : 236 756 €
- 924 IUT de Béthune : 486 442 €
- 940 FCU : 188 609 €
- 905 et 950 recherche : 347 329,88 €

S'agissant des dépenses d'investissement, le non consommé correspond en totalité à des opérations pluriannuelles. Si on décrypte cette exécution à 100%, on observe une surconsommation des dépenses hors projets pluriannuels et une sous consommation des projets pluriannuels pour environ 100 000 €.

Analyse des crédits de paiement :

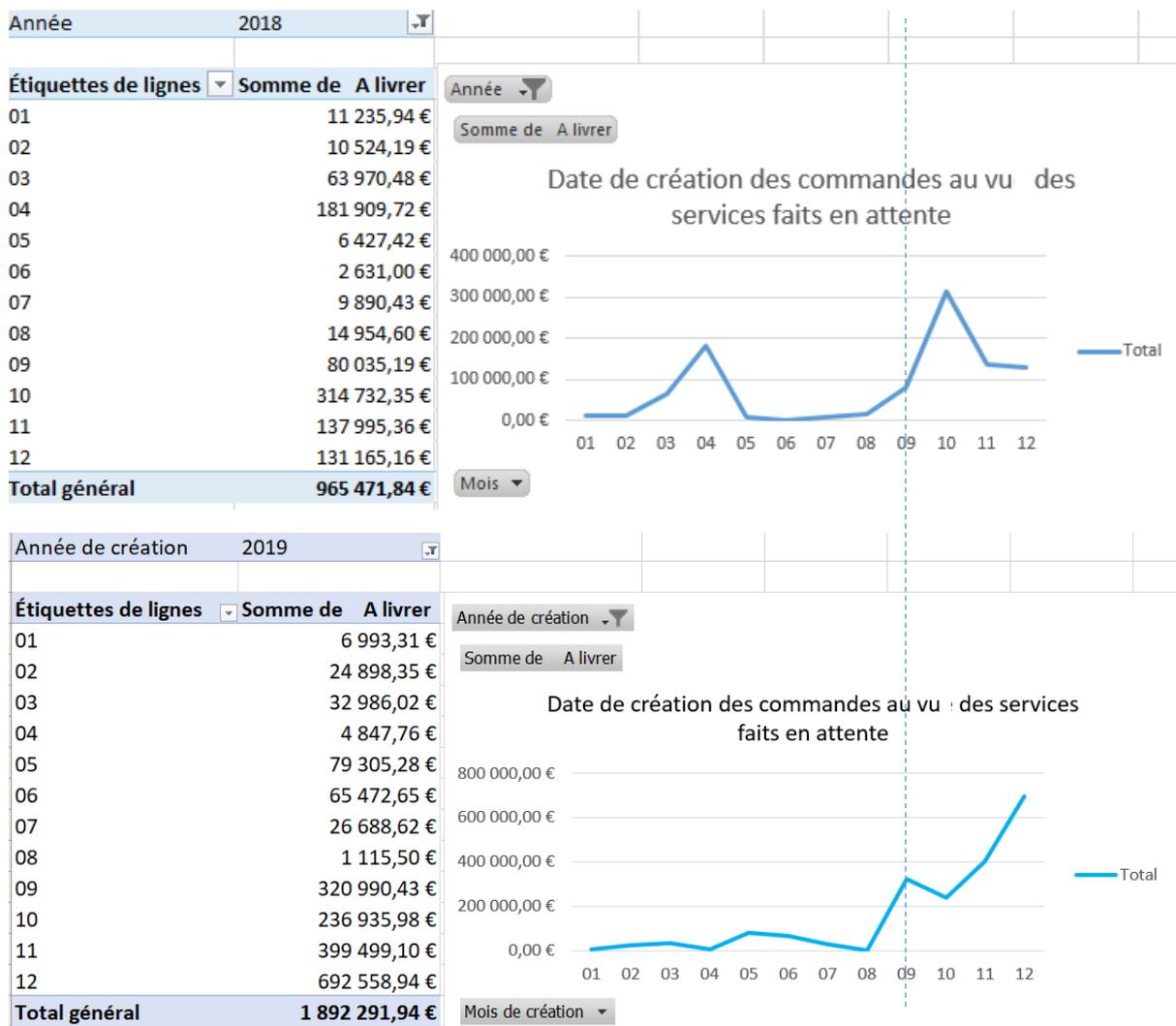
La qualité de la consommation des crédits de paiement s'analyse également à travers la périodicité des opérations.



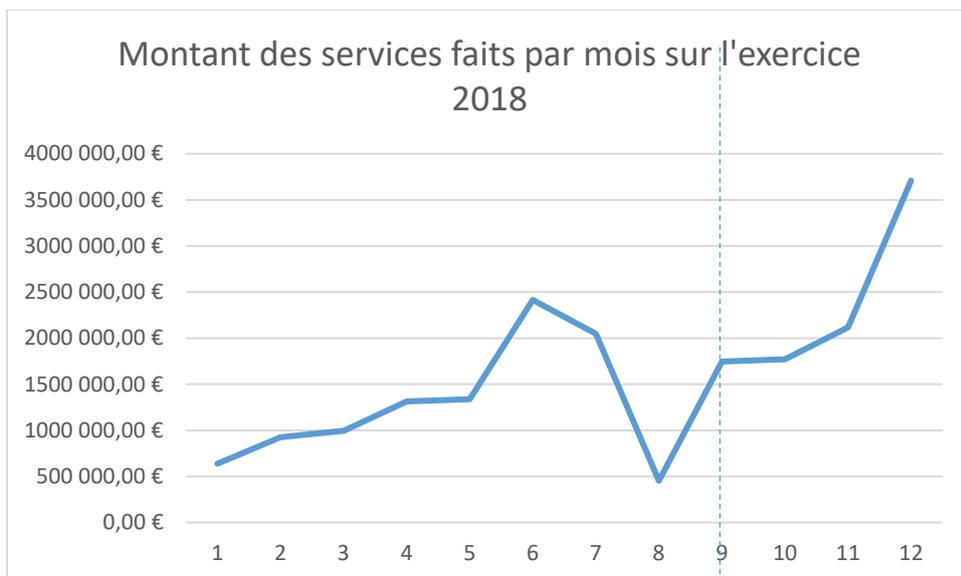
Tout au long de l'exercice 2019, que ce soit lors des conseils d'administration ou lors de réunions il a été rappelé qu'une anticipation des dépenses était primordiale.

Sur le graphique ci-dessus, on note parfaitement, entre 2018 et 2019, un lissage plus important des dépenses sur le premier semestre. De plus le pic de dépenses du dernier trimestre 2019, commence en septembre, soit un mois avant par rapport à 2018.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser les mois de création des commandes avec en regard les services faits restant à attester sur ces mêmes commandes.



On constate une amélioration sur le dernier trimestre. Comme sur le graphique précédent, on observe nettement l'avancée des commandes sur le mois septembre. Cette anticipation reflète une anticipation d'un mois.



Autre élément significatif, la date de service fait. On visualise très nettement que le pic d'activité se décale en septembre plutôt qu'en décembre.

De même, le montant constaté dans le compte 408 (Facture non parvenues) passe, toutes origines confondues, de 3 080 100 € à 2 238 814 €, soit une baisse de 841 286 €.

Hors projets pluriannuels, la part à réintégrer (et qui sera proposée aux membres du CA lors du premier BR 2020) s'élèvera à 1 163 485 € alors qu'en 2018 elle était de 2 600 545€, soit une amélioration de 1 437 060 €.

2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)

2-1 Recettes par origine

Origine des recettes/Année	2017	2018	2019
SCSP	83 547 223,00 €	84 512 530,00 €	84 945 433,00 €
Droit d'inscriptions	1 278 694,35 €	1 424 708,45 €	1 299 680,00 €
Formation continue et VAE	2 832 251,70 €	3 234 219,04 €	3 109 854,82 €
Taxe apprentissage	323 597,80 €	303 579,95 €	201 728,62 €
Contrats de prestation de recherche hors ANR	540 652,55 €	57 157,43 €	0,00 €
Valorisation	61 631,89 €	710 679,59 €	700 663,26 €
ANR investissement d'avenir	131 966,76 €	108 584,00 €	42 569,00 €
ANR hors investissement d'avenir	51 512,00 €	188 577,80 €	264 451,00 €
Subv exploit et financ actif Région	1 201 497,32 €	1 770 207,67 €	1 763 348,55 €
Subv exploit et financ actif Union européenne	163 964,40 €	603 118,72 €	688 672,42 €
Subv exploit et financ actif Autres	2 893 994,69 €	2 823 960,14 €	4 286 390,46 €
Fondation fonds propres réserves dons	10 610,00 €	9 882,99 €	58 535,16 €
Autres recettes	1 000 630,97 €	813 390,96 €	1 273 405,93 €
Total	94 038 227,43 €	96 560 596,74 €	98 634 732,22 €

Taxe d'apprentissage :

Les impacts de la taxe d'apprentissage (TA) sont fortement liés à l'anticipation des dépenses. Le titre de recette correspondant à la TA ne peut être réalisé qu'après paiement des factures liées aux dépenses de ladite TA. Ce qui signifie qu'une commande réalisée tardivement, ne permettra pas, soit la réception et le paiement, soit le paiement avant la fin d'année. L'impact en comptabilité budgétaire, ne peut être constaté que si et seulement si la facture et la recette sont rapprochées avant la fin d'année.

Pour comprendre le décalage généré dans les documents budgétaires transmis aux membres du Conseil d'Administration, il convient d'effectuer une comparaison avec les impacts en comptabilité générale, où sont constatées les factures réalisées puisque le flux a été finalisé et les écritures comptables pour lesquelles le SF a été réalisé mais pas encore payé.

La partie des recettes correspondant aux comptes 74 impact l'origine « Taxe d'apprentissage » alors que les recettes dans les comptes 13 impactent l'origine « Autres recettes ».

Montant total de Taxe d'apprentissage en K€			
Compte/année	2017	2018	2019
74	121	164	306
13	524	666	525
Somme	645	830	831

En conclusion, le montant de taxe d'apprentissage ne baisse pas. La variation des comptes mentionnés à la ligne taxe d'apprentissage est la résultante du moment où l'on réalise le rapprochement avec l'encaissement d'où un déphasage avec la comptabilité budgétaire.

Droits d'inscription :

Les droits d'inscription sont soumis à la même problématique de temporalité. Jusqu'alors les droits d'inscription étaient répartis en 4/10 et 6/10 sur deux années. Cela avait tendance à créer un décalage temporel. Depuis le 1^{er} janvier 2019 les modalités de comptabilisation ont évolué, les droits de scolarité sont désormais comptabilisés dès l'inscription. Il devrait y avoir en 2020, une meilleure cohérence avec les impacts en comptabilité générale.

Ci-dessous les impacts en comptabilité générale, démontrent que les droits d'inscription en réalité ne sont pas en baisse.

Montant total des frais d'inscriptions en K€			
Compte/année	2017	2018	2019
70	1430	1534	1616

Contrat de prestation de recherche et valorisation :

Suite à une remarque du Rectorat l'an dernier, le paramétrage de la totalité des prestations de recherche transite à présent dans l'origine « Valorisation » et non plus « Contrat de prestation de recherche »

Si nous regroupons ces deux rubriques pour réaliser le comparatif :

	2017	2018	2019
Contrats de prestation de recherche hors ANR	540 652,55 €	57 157,43 €	- €
Valorisation	61 631,89 €	710 679,59 €	700 663,26 €
Somme	602 284,44 €	767 837,02 €	700 663,26 €

On constate une légère baisse en 2019, qui fait suite à une année exceptionnelle en 2018.

Subvention exploitation et financement de l'actif :

	2017	2018	2019
Subv exploit et financ actif Région	1 201 497,32 €	1 770 207,67 €	1 763 348,55 €
Subv exploit et financ actif Union européenne	163 964,40 €	603 118,72 €	688 672,42 €
Subv exploit et financ actif Autres	2 893 994,69 €	2 823 960,14 €	4 286 390,46 €

Les versements de la Région et de l'Union Européenne ne varient quasiment pas entre 2018 et 2019.

Le différentiel provient d'une part des autres subventions d'exploitation et d'autre part du financement de l'actif. On retrouve 328 318 € au titre du PIA3 NCU LCER, auquel on ajoute les impacts de taxe d'apprentissage mentionné ci-dessus et enfin les impacts des recettes de FORMASUP.

Les trois composantes les plus impactées sont :

	2018	2019
Iut de Béthune	1 526 389,00 €	2 034 778,00 €
Iut de Lens	553 467,00 €	913 400,00 €
FCU	571 75,34 €	309 378,00 €

Les autres recettes :

La hausse constatée entre 2018 et 2019 provient essentiellement des recettes de la CVEC.

La comparaison avec le prévisionnel montre que l'on retrouve quasiment les mêmes effets que ceux constatés ci-dessus.

Année 2019	Prévisionnel (BR2)	Réalisé	Différence
Subvention pour charges service public	84 883 524,00 €	84 945 433,00 €	61 909,00 €
Droits d'inscription	1 554 785,00 €	1 299 680,00 €	-255 105,00 €
Formation continue diplômes propres VAE	3 830 879,00 €	3 109 854,81 €	-721 024,19 €
Taxe d'apprentissage	805 238,00 €	201 728,62 €	-603 509,38 €
Contrats prestations recherche hors ANR	106 787,00 €	0,00 €	-106 787,00 €
Valorisation	722 741,00 €	700 663,26 €	-22 077,74 €
ANR investissements d'avenir	0,00 €	42 569,00 €	42 569,00 €
ANR hors investissements d'avenir	258 904,00 €	264 451,00 €	5 547,00 €
Subvention exploit & financ actif Région	1 438 823,00 €	1 763 348,55 €	324 525,55 €
Subvention exploit & financ actif UE	1 106 965,00 €	688 672,42 €	-418 292,58 €
Subvention exploit & financ actif Autres	3 106 579,00 €	4 286 390,46 €	1 179 811,46 €
Fondations fonds propres réserves dons	0,00 €	58 535,16 €	58 535,16 €
Autres recettes	889 528,00 €	1 273 405,93 €	383 877,93 €
Total	98 704 753,00 €	98 634 732,21 €	-70 020,79 €

La prévision de droits d'inscription colle avec les impacts comptables mais est encore faussée par les anciennes techniques de comptabilisation.

La taxe d'apprentissage au moment du dernier BR reste prévue pour réaliser majoritairement des dépenses de fonctionnement, alors qu'en fin d'année elle finance selon les composantes un montant important de dépenses d'investissement.

Des décalages importants sont relevés entre les prévisions et leur réalisation :

Les points d'analyse les plus significatifs :

FC	Réalisé des RE	
	2018	2019
CRB		
940	1 688 327 €	1 449 210 €
925	1 019 087 €	1 108 257 €
924	523 641 €	464 167 €
910	1 946 €	5 762 €
900	1 218 €	82 459 €
Total	3 234 219 €	3 109 855 €

Pour les 3 composantes les plus significatives

	Prévision	Réalisation
940	2 390 251 €	1 449 210 €
925	885 000 €	1 108 257 €
924	555 628 €	464 167 €
Total	3 830 879 €	3 021 634 €

L'écart le plus significatif en comptabilité budgétaire doit être contrebalancé par des écritures inscrites en comptabilité générale comme mentionné ci-dessous.

Cette hypothèse est confortée par les données enregistrées en comptabilité générale :

Compte	2017	2018	2019
70654 et 70655	2 659 977 €	2 918 989 €	3 294 126 €

Ce tableau démontre que l'activité est en évolution constante. Par contre la prévision reste quand même surestimée.

Pour les subventions, il faut réaliser le cumul des deux lignes subventions de la Région et de l'Union Européenne. En effet, lors du dépôt du dossier à la Région nous n'avons pas connaissance du financeur du budget Région ou Union Européenne.

	2017	2018	2019
Subvention exploit & financ actif Région	1 438 823,00 €	1 763 348,55 €	324 525,55 €
Subvention exploit & financ actif UE	1 106 965,00 €	688 672,42 €	-418 292,58 €
somme	2 545 788,00 €	2 452 020,97 €	-93 767,03 €

Les données en réalisation confortent cette hypothèse.

2-2 Dépenses par destination

Les dépenses par destination permettent d'identifier la ventilation des dépenses selon la nature de l'activité dont les activités principales sont la formation et la recherche. La ventilation est globalement stable sur la période 2017 à 2019.

Objet de gestion	AE		
	2017	2018	2019
Destination			
Formation initiale et continue Licence	32 129 768 €	32 220 569 €	33 409 167 €
Formation initiale et continue Master	14 916 092 €	9 605 881 €	9 617 736 €
Formation initiale et continue Doctorat	48 176 €	116 726 €	86 048 €
Sous total Formation	47 094 037 €	41 943 176 €	43 112 951 €
Recherche universitaire	1 529 710 €	2 019 812 €	1 399 230 €
Rech univ maths	4 402 481 €	4 410 366 €	4 434 262 €
Rech univ phys chimie	7 061 372 €	7 512 581 €	7 225 869 €
Rech univ phys nucl	0 €	0 €	0 €
Rech univ science terre	286 395 €	266 610 €	267 817 €
Rech univ science homme	8 345 126 €	8 041 982 €	8 024 554 €
Rech univ Transvers	569 837 €	1 603 502 €	1 672 839 €
Sous total recherche	22 194 921 €	23 854 853 €	23 024 570 €
Bibliothèques et documentation	3 654 424 €	3 092 936 €	3 258 101 €
Diffusion savoirs musées	177 117 €	71 112 €	60 203 €
Immobilier	10 043 961 €	9 707 983 €	8 936 840 €
Pilotage et support	13 650 065 €	16 102 822 €	15 870 331 €
Sous total activités transverses	27 525 566 €	28 974 853 €	28 125 474 €
Aides directes aux étudiants	248 659 €	163 644 €	107 820 €
Aides indirectes	12 410 €	296 558 €	286 721 €
Santé des étudiants activité associative	1 165 727 €	900 287 €	1 248 777 €
Sous total Etudiants	1 426 796 €	1 360 489 €	1 643 318 €
Total	98 241 321 €	96 133 371 €	95 906 313 €

Objet de gestion	CP		
	2017	2018	2019
Destination			
Formation initiale et continue Licence	31 771 854 €	31 911 387 €	33 086 070 €
Formation initiale et continue Master	14 924 618 €	9 560 836 €	9 638 059 €
Formation initiale et continue Doctorat	48 176 €	116 726 €	86 048 €
Sous total Formation	46 744 648 €	41 588 949 €	42 810 177 €
Recherche universitaire	1 506 708 €	1 981 362 €	1 411 360 €
Rech univ maths	4 379 334 €	4 439 218 €	4 394 899 €
Rech univ phys chimie	6 913 975 €	7 005 221 €	7 101 182 €
Rech univ phys nucl	- €	- €	- €
Rech univ science terre	286 309 €	266 661 €	267 817 €
Rech univ science homme	8 329 358 €	7 963 463 €	8 070 039 €
Rech univ Transvers	564 207 €	1 509 430 €	1 775 103 €
Sous total recherche	21 979 892 €	23 165 355 €	23 020 398 €
Bibliothèques et documentation	3 443 405 €	3 094 878 €	3 185 617 €
Diffusion savoirs musées	173 918 €	67 671 €	63 949 €
Immobilier	8 656 095 €	10 543 791 €	8 691 865 €
Pilotage et support	13 315 853 €	15 927 337 €	16 084 320 €
Sous total activités transverses	25 589 270 €	29 633 677 €	28 025 751 €
Aides directes aux étudiants	320 495 €	171 622 €	107 820 €
Aides indirectes	12 410 €	296 558 €	286 721 €
Santé des étudiants activité associative	1 145 407 €	880 081 €	1 237 221 €
Sous total Etudiants	1 478 313 €	1 348 261 €	1 631 762 €
Total	95 792 122 €	95 736 242 €	95 488 088 €

En terme d'analyse, il convient de prendre en considération les impacts des activités transverses et étudiants sur les activités principales que sont la Formation et la Recherche. En effet, pour être menées à bien, les activités de Formation et de Recherche disposent d'un ensemble de moyens souvent couverts par les fonctions centrales et communes de l'établissement. On y retrouve notamment les activités dites de support telles que la gouvernance, les ressources humaines, les finances et les achats, l'informatique, la logistique et la gestion du patrimoine, ainsi que les activités de soutien et de valorisation à la recherche et d'appui à la formation (services communs et centraux).

Ce travail de ventilation et d'appréciation de la dépense totale (en coût complet) des activités de Formation et de Recherche est élaboré au travers de la comptabilité analytique ; une mise à jour est prévue avec les données du compte financier 2019.

Le choix du domaine fonctionnel dans la saisie des opérations conditionne la répartition par activité (destination) et de ce fait influe sur l'évaluation en coût complet. Chaque service est encouragé à être vigilant dans la saisie d'un code d'imputation en cohérence avec la destination réelle de la dépense .

3 - Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)

3 – 1 Equilibre financier réalisé

Tableau 4
Équilibre financier

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	-	3 146 644	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	-	3 146 644	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	-	-	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>	-	-	<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	-	-	<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	-	-	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital); Nouveaux prêts (capital); Dépôts et cautionnements	800	400	Nouveaux emprunts (capital); Remboursements de prêts (capital); Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers **	509 884	1 108 680	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	136 909	231 293	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	647 593	4 487 017	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	3 839 424	Variation de trésorerie	
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>274 140</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>	
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>3 839 424</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>	
TOTAL DES BESOINS	4 487 017	4 487 017	TOTAL DES FINANCEMENTS



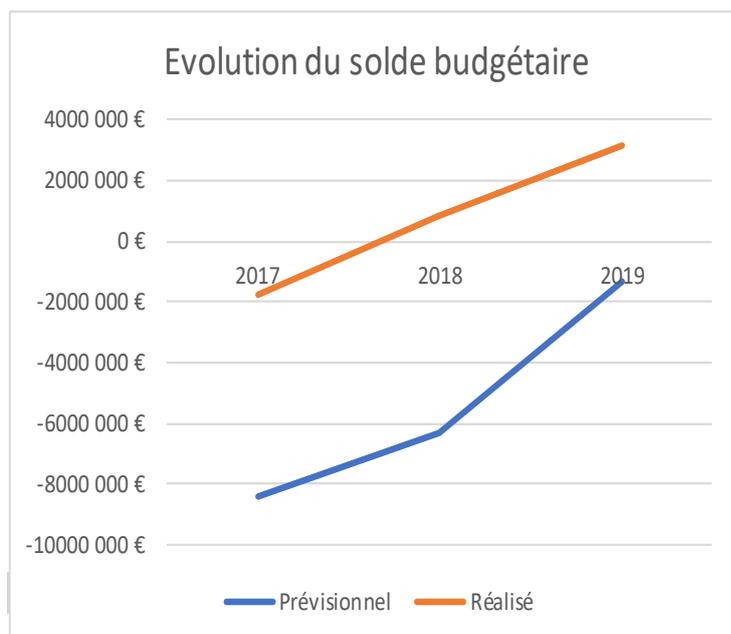
3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)

Périmètre financier : ARTOIS		Exercice : 2019		
<u>Opérations pour le compte de tiers (réalisé)</u>				
Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
AMI AIDE MOBILITE IN	47310000	Recettes à transférer	183 200,00	211 600,00
ERASMUS 2017-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0,00	16 028,40
ERASMUS 2018-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	69 994,60	0,00
ERASMUS 2019-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	59 820,00	98 577,60
ERASMUS 2017-1-FR01	47310000	Recettes à transférer	43 746,00	-1 952,00
ERASMUS 2018-1-FR01	47310000	Recettes à transférer	65 624,00	0,00
2019-1-FR01-KA107-06	47310000	Recettes à transférer	0,00	166 852,00
PRREL INDIVIDUELLE B	47310000	Recettes à transférer	0,00	4 000,00
TVA	44500000		87 499,50	613 573,52
Autres opérations pour comptes de tiers			136 908,76	231 293,15
TOTAL			646 792,86	1 339 972,67
Référentiel Plan de Trésorerie :		PLAN_TRESO_REAL_1010_2019_20200109_1609.XML		
Date :		20/01/2020		

La variation entre les encaissements et les décaissements s'élève à 693 179,81 €, la régularisation de la TVA représente à elle seule 495 963 € de cette variation.

4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire

Objet de gestion	Solde budgétaire		
	2017	2018	2019
Prévisionnel	-8 453 547 €	-6 313 598 €	-1 309 831 €
Réalisé	-1 753 895 €	824 355 €	3 137 644 €
Différentiel	6 699 652 €	7 137 953 €	4 447 475 €



Montant prévisionnel de solde budgétaire voté au BR2 en 2019 est déficitaire de 1 309 831

Réalisé	3 137 644 €
Report des projets pluriannuels de 2019 sur 2020	
Conso de CP prévu initialement en 2019	1 144 339 €
Report des 408 hors projets pluriannuels de 2019 sur 2020	
Conso de CP prévu initialement en 2019	1 163 485 €
Somme des crédits de paie non consommées	949 961 €
Somme des crédits de fonctionnement et invest non consommées	1 259 299 €
Si nous avons réussi à tout payer nous aurions un solde budgétaire de	-1 379 440 €
CP payés sur 2019 mais lié à des engagements antérieurs	69 609 €
Solde prévisionnel prévu dans BR2	-1 309 831 €

L'importance de continuer à anticiper les dépenses pour permettre le paiement sur l'exercice en cours est rappelée. Le graphique permet de mesurer que le différentiel entre prévisionnel et réalisé tend à diminuer mais pas de manière suffisante.

Une étude sur les restes à facturer permet de constater une amélioration des comptes :

- 408 AU 31/12/2019 2 209 307,90 €
- 408 AU 31/12/2018 3 080 100,46 €

Dans ces montants, la part hors EOTP à impacter sur n+1 : 408 réalisé en n qui entrainera des consommations de CP sur n+1, à voter au BR1 :

- 2017 sur 2018 2 706 067 €
- 2018 sur 2019 2 600 545 €
- 2019 sur 2020 1 163 485 €

Un sujet de discussion qui anime souvent la préparation budgétaire concerne l'impact des AE pluriannuelles au moment de la constatation d'un engagement juridique. Plusieurs composantes sont concernées. Il est primordial d'engager sur l'année N de l'engagement juridique le montant total des AE même si le SF et le paiement aboutiront dans les années N+1 voir jusqu'à n+5.

Cette saisie est essentielle car elle indique via le niveau des restes à payer dans le tableau de synthèse budgétaire et comptable, le volume d'opérations pour lesquelles l'établissement est engagé sans pour autant avoir une consommation de CP. En résumé, les volumes apparaissant dans cette rubrique matérialisent les engagements que l'établissement devra à terme honorer.

5- Situation patrimoniale

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale

Compte de résultat

CHARGES	Réalisé 2018	Budget prévisionnel 2019 après BR N°2	Réalisé 2019	PRODUITS	Réalisé 2018	Budget prévisionnel 2019 après BR N°2	Réalisé 2019
Personnel	75 445 893 €	78 208 199 €	76 911 902 €	Subventions de l'Etat	84 516 003 €	84 883 524 €	85 379 112 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	23 182 727 €	23 645 874 €	23 511 385 €	Fiscalité affectée	469 919 €	694 515 €	971 187 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	21 540 551 €	21 857 164 €	21 625 756 €	Autres subventions	5 150 924 €	6 342 660 €	4 859 603 €
TOTAL DES CHARGES (1)	96 986 444 €	100 065 363 €	98 537 657 €	Autres produits	9 993 722 €	9 835 415 €	11 171 316 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3)=(2)-(1)	3 144 125 €	1 690 751 €	3 843 560 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	100 130 569 €	101 756 114 €	102 381 218 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1)=(3)=(2)-(4)	100 130 569 €	101 756 114 €	102 381 218 €	Résultat prévisionnel : perte (4)=(1)-(2)	0 €	0 €	0 €
				TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1)=(3)=(2)-(4)	100 130 569 €	101 756 114 €	102 381 218 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2018	Budget prévisionnel 2019 après BR N°2	Réalisé 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 144 125 €	1 690 751 €	3 843 560 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 085 285 €	6 934 671 €	7 438 552 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	772 354 €	4 115 553 €	611 233 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0 €		0 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	0 €		11 787 €
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	3 396 631 €		4 337 536 €
= CAF ou IAF*	6 060 425 €	4 509 869 €	6 321 556 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2018	Budget prévisionnel 2019 après BR N°2	Réalisé 2019	RESSOURCES	Réalisé 2018	Budget prévisionnel 2019 après BR N°2	Réalisé 2019
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	6 060 425 €	4 509 869 €	6 321 556 €
Investissements	6 355 560 €	4 504 449 €	3 645 442 €	Financement de l'actif par l'Etat	0 €	0 €	6 000 €
Remboursement des dettes financières	0 €	2 000 €	0 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 582 698 €	859 158 €	389 287 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 355 560 €	4 506 449 €	3 645 442 €	Autres ressources	692 708 €	0 €	681 275 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7)=(6)-(5)	1 980 272 €	864 578 €	3 752 676 €	Augmentation des dettes financières	0 €	2 000 €	0 €
				TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 335 832 €	5 371 027 €	7 398 118 €
				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8)=(6)-(5)	0 €	0 €	0 €

En 2017 le prélèvement de la trésorerie était de 1 328 170€, sans oublier le reversement à l'ESPE de 4 565 000 €. La trésorerie avait été abondée à hauteur de 3 236 830€. Pour 2018, l'apport à la trésorerie a été de 886 240 €. Par ailleurs, si les commandes avaient été davantage anticipées nous aurions probablement réalisé un prélèvement sur réserves.

Si nous devons décomposer les données comme pour le solde budgétaire :

Apport au fonds de roulement	
Réalisé	3 752 676,00 €
Dépenses prévues en 2019 mais finalement reportées sur 2020	1 841 989,00 €
Recettes supérieures à notre prévisionnel	840 508,00 €
Réalisé que nous aurions dû atteindre	1 070 179,00 €

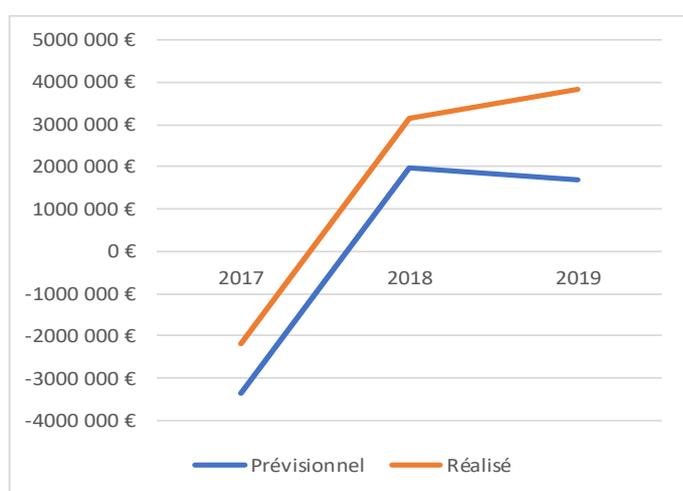
Il est donc primordial soit de réussir à réaliser l'ensemble de nos opérations prévues, soit d'améliorer nos prévisions annuelles dans le cadre de projets pluriannuels pour anticiper davantage les marges que nous pourrions dégager.

En valeur absolue nous avons des marges de progression mais en pourcentage, nous atteignons des taux très satisfaisant, notamment en fonctionnement et personnel.

Taux de réalisation		
Année	2018	2019
Dépense de fonctionnement	97,68%	98,94%
Dépense d'investissement	89,39%	84,53%
Dépense de personnel	96,07%	98,35%
Recette de fonctionnement	97,62%	100,61%
Recette d'investissement	415,98%	45,31%

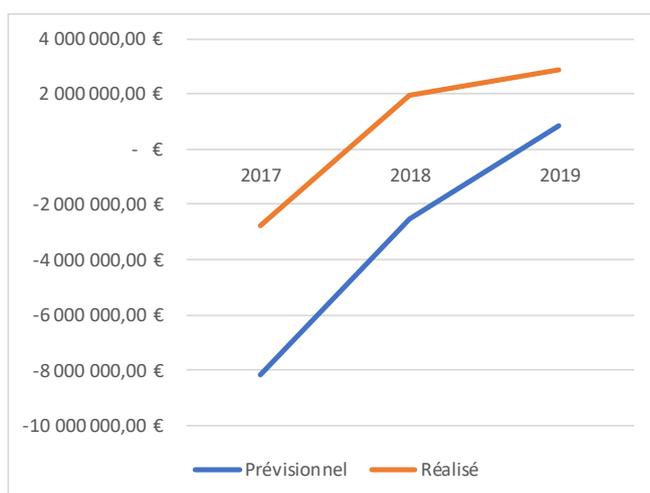
Différence entre résultat prévisionnel et réalisé

	2017	2018	2019
Prévisionnel	-3 372 691 €	1 990 247 €	1 690 751 €
Réalisé	-2 182 414 €	3 144 125 €	3 843 560 €



Différence entre variation du fond de roulement prévisionnel et réalisé

	2017	2018	2019
Prévisionnel	- 8 197 182,00 €	- 2 543 987,00 €	864 578,00 €
Réalisé	- 2 795 627,00 €	1 980 271,00 €	2 903 094,00 €



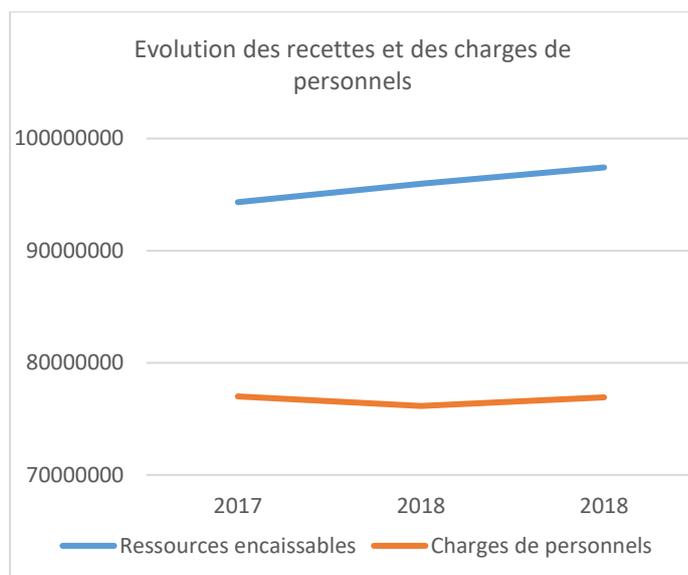
Les prévisions tendent à converger, il convient toutefois de poursuivre le travail car l'écart est encore significatif.

Si l'ensemble des projets d'investissement avaient été réalisés, l'écart ne serait que de 1,2 million €.

Du point de vue des ratios financiers, le poids des charges de personnels sur les ressources encaissables¹ représente 79% soit un ratio sous le seuil de vigilance fixé par le ministère de 82 % (seuil d'alerte >83%).

2017	2018	2019
81,6 %	79,4%	78,9%

Au regard des années précédentes, le ratio s'éloigne du seuil de vigilance. Cela implique que l'établissement dégage des moyens supplémentaires au profit d'autres besoins exprimés ou de dépenses imprévues. Il est important de préciser que, quand bien même ce ratio diminue, cela n'indique pas pour autant une baisse de la masse salariale, bien au contraire. En valeur les charges de personnels augmentent (graphique ci-dessous), et ce continuellement par la prise en compte de l'évolution de carrière des personnels. L'autre élément majeur est l'évolution croissante des recettes de l'établissement.



Nous observons que les ressources augmentent plus vite que les charges de personnels d'où un ratio en diminution.

Le poids des recettes propres sur les ressources encaissables progresse pour atteindre un ratio de 12,4%. Le seuil d'alerte fixé par le Ministère est de 13%. Depuis 2017, l'établissement connaît une augmentation constante des recettes (Cf. : point 1.3 pour le détail par origine).

2017	2018	2019
11%	11,9%	12,4%

¹ Les ressources encaissables comprennent l'ensemble des recettes donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie.

6 - Eléments de conclusion

L'exécution budgétaire et comptable 2019 se caractérise par les éléments suivants :

Solde budgétaire : 3 146 644 euros
Capacité d'autofinancement : 6 321 556 euros
Trésorerie : 28 462 086 euros
Variation du fonds de roulement : 3 752 676 euros
Fonds de roulement : 23 789 717 euros

Il convient de déduire de la trésorerie le montant des restes à payer de 3 264 552 € qui figurent au tableau 12, pour apprécier le montant de trésorerie réellement mobilisable soit : 25 197 534 €.

Les éléments détaillés précédemment confirment la situation financière saine de l'université d'Artois. Elle a été soulignée par les experts HCERES dans leur rapport d'évaluation de l'établissement.

L'établissement est donc en capacité de :

- réaliser les projets inscrits au SPSI (1,4 M€) et dans le marché global de performance énergétique,
- mener des campagnes d'emplois permettant le renouvellement des postes devenus vacants,
- prévoir de nouveaux projets :
 - BQR au titre de l'alliance A2U à compter de 2021 (350 000 € par an)
 - Financement de l'aménagement d'un plateau technique en salles de visio-conférences et réceptions dans le cadre du PIA NCU LCER (485 000 €)
 - Compensation des décharges des enseignants-chercheurs ayant obtenu une chaire d'excellence en intelligence artificielle et aménagement d'une salle nécessaire à l'accueil des doctorants (150 000 €).
 - Financement en partie des projets CPER immobiliers qui pourront être obtenus bâtiment Multi Média et Internet à l'IUT de Lens – restructuration salle 1^{er} étage du CROUS de Douai – restructurations BU Béthune et aménagement BU Arras (3 M€)
 - Réflexion sur l'extension du bâtiment du siège (prévision 1,5 M€).

Par ailleurs, les efforts entrepris devront être consolidés :

- respect de l'engagement des opérations pluriannuelles,
- anticipation des commandes.